



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Écoles bilingues du premier degré

Question orale n° 706

Texte de la question

Mme Béatrice Piron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les dispositifs bilingues dans l'enseignement primaire public. Dans la 3^e circonscription des Yvelines, à La Celle-Saint-Cloud et à Noisy-le-Roi, une initiative locale permet depuis plus de 20 ans d'accueillir des enfants bilingues dès la grande section. Ces élèves sont majoritairement issus de familles internationales ou ont déjà suivi une scolarité à l'étranger. L'association du Grand Chêne (*British International Section*) constitue un exemple pertinent, offrant un enseignement bilingue et biculturel pendant deux demi-journées par semaine. Il permet aux élèves de développer leurs compétences orales, culturelles et surtout écrites dans un environnement international, tout en facilitant une réintégration rapide dans un système anglophone si nécessaire. Ce dispositif présente de nombreuses similitudes avec l'offre du lycée international de Saint-Germain-en-Laye, dont la capacité limitée ne satisfait pas toutes les demandes. Récemment, la pérennité de ce dispositif en grande section à La Celle-Saint-Cloud a été remise en cause par la direction des services départementaux de l'éducation nationale, notamment concernant le financement par les familles. Finalement, le DASEN a décidé de maintenir ce niveau de classe bilingue à la rentrée prochaine, ce qui mérite d'être salué. Cependant, l'offre reste inégale entre les deux communes, l'école Jules Verne de Noisy-le-Roi ne bénéficiant pas de cette proposition en grande section et en cours préparatoire, pourtant sollicitée par les familles et l'association. Cette méthode fonctionne efficacement, avec d'excellents résultats aux examens français et anglais, tout en contribuant à la mixité scolaire et en évitant que ces familles se tournent uniquement vers l'enseignement privé. De plus, il convient de rappeler que cela ne coûte rien à l'éducation nationale, les familles finançant les professeurs d'anglais. Les enseignants français se déclarent pleinement satisfaits de cette organisation, similaire à celle des 25 écoles primaires travaillant sur le même modèle que celui du lycée international. Elle l'interroge sur la politique qu'il entend mettre en œuvre pour préserver le bilinguisme et renforcer l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge en France.

Données clés

Auteur : [Mme Béatrice Piron](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 706

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 avril 2026](#)